

Rallye Mathématique Transalpin

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2015 (23e RMT)

Présent(e)s: Mmes Annabelle Huguenin (AH), Dominique Le Roy, Isabelle Schaer

MM. Jérôme Loutan, André Nguyen (AN), Daniel Sauthier (DS), Joas Sigg (JS)

Excusé(e)s : Mmes Sylvie Baggenstos, Catherine Bippus, Monique Costanza, Véronique Cottier Mosse, Mailys Galli, Tania Helfer, Coralie Juignet, Manon Jurt, Marie Kohli, Sabine Lambiel, Delphine Linder et Martine Simonet

MM. François Jaquet, Luc-Olivier Pochon, Valentin Bassenne, Mohammed Bouriche, Jacques Diacon, Christophe Dussex, Bertrand Gagnebin, Julien Guyot, Jean-Daniel Herdé, Nicolas Matthey, Giachem Michela, Valentin Müller, Olivier Rollet et Thierry Vauthier

1. Ouverture de l'AG par le président

AN signale que les sections de l'ARMT parlent de trois cercles : cercle 1 : comité / cercle 2 : comité élargi / cercle 3 : tous les membres. Dans notre section romande, les 3 cercles existent donc et fonctionnent assez bien. AN propose à Isabelle Schaer et à Dominique Le Roy (Jérôme Loutan n'est pas encore arrivé) de rejoindre le cercle 2, dont Martine Simonet et Luc-Olivier font déjà partie.

2. Personnes présentes (liste à faire circuler)

AH annonce que nos deux membres d'honneur (François Jaquet et Luc-Olivier Pochon) se sont excusés ainsi que de nombreux collègues, => liste numérisée.

3. Approbation du PV de la 22e AG (11 février 2015)

A l'unanimité, sans question. AH est remerciée pour son travail. Arrivée de Jérôme Loutan, s'ensuit un tour de table de présentation.

4. Réélection et élection des membres du Comité

Sont réélus :

André Nguyen, président

Annabelle Huguenin, secrétaire

Daniel Sauthier, webmaster

Est élu :

Joas Sigg, trésorier

5. Présentation, discussion et acceptation des Comptes du 22e rallye

AN a dû être président et trésorier, par la force des choses, ce qui fait que les comptes du 22e n'avaient pas encore été approuvés. Le comité a souhaité être plus rigoureux et transparent dans ses comptes. Les pin's sont toujours une somme importante, à souligner pour la discussion ultérieure. GE offre la participation, NE offre 20.- par classe, BE n'est pas intéressée par un soutien. Jérôme Loutan demande pourquoi de telles différences entre cantons. Il n'y a pas vraiment de raison invoquée. Il faut souvent une personne qui cherche à trouver de l'argent auprès du canton. Lecture par Joas Sigg du rapport des comptes établi par Martine Simonet et Luc-Olivier Pochon. Ces comptes sont acceptées à l'unanimité.

6. Présentation, discussion et acceptation des Comptes du 23e rallye

Les 1000.- du "Fonds de Projets" sont expliqués : pour le 25ème, il y aura la Finale Internationale, dont AN parlera ensuite. Les dépenses qui y seront liées pour la SR n'étant pas encore connues, le comité a décidé d'épargner. Les 1000.- proviennent du renoncement par certains membres du comité et du comité élargi des indemnités prévues pour leurs déplacements ou et/ou fonctions. Durant le 23e, il y a eu plus de classes, et donc plus d'argent, mais la somme des pin's était par conséquent aussi plus importante (un pin's = 80 cts). Lecture du rapport des comptes par JS. DS : plus il y a de classes, plus il y a du travail. Nous avons donc

cherché un système au prorata du travail. Les comptes sont acceptées à l'unanimité. Le caissier et les vérificateurs des comptes sont remerciés.

7. Réélection ou élection des vérificateurs des Comptes

La réélection est possible pour Martine Simonet comme pour Luc-Olivier Pochon. Dominique Le Roy est d'accord de prendre cette charge. La rencontre entre les vérificateurs et le trésorier doit se trouver en septembre, pour pouvoir tenir l'AG en octobre. La proposition de DS de garder un ancien (Martine Simonet ou Luc-Olivier Pochon) et d'y associer Dominique Le Roy est acceptée. Le comité remercie Dominique Le Roy de son engagement et prendra contact avec Luc et Martine pour définir qui est la 2e personne qui s'en chargera.

8. Montant des cotisations

La Finale Internationale du Locle en 2016 est un facteur de décision. Dominique Le Roy n'en avait jamais entendu parler et demande quelques explications. Le projet du Locle (Finale Internationale + Rencontre ARMT (octobre 2016)) est détaillé par AN. Seules les classes qui remportent la catégorie 4 (6e Harmos) du 24e rallye seront présentes à la finale internationale. La SR aura, en plus de son représentant (alors en 7e Harmos), une classe locale invitée. Marquer le coup du 25e occasionnera aussi des coûts supplémentaires.

Trois possibilités:

- a. ne pas augmenter les cotisations
- b. passer de 45.- à 50.- pour les deux prochaines années seulement (pour former un fond)
- c. passer à 50.-

La discussion se porte sur l'intérêt du pin's comme souvenir. Les trois enseignants présents, en dehors du comité (enseignants secondaires) pensent que les pin's ne sont pas d'un grand intérêt pour les élèves. Isabelle Schaer propose une règle transparente si on devait choisir une règle. Elle apprécie par contre le certificat sur papier mais souhaiterait pouvoir y placer une photo de classe par exemple.

Il est décidé de renoncer aux pin's ainsi qu'au concours de dessin pour le pin's.

Tous les membres présents souhaitent tout de même qu'un objet symbolique soit offert aux participants. Au comité d'y réfléchir.

9. Présentation, discussion et acceptation du Budget du 24e rallye

Les frais pour l'objet souvenir à la place du pin's sont budgétisés à 3000.- au lieu de 5000.-. A l'unanimité, il est décidé de ne pas augmenter les cotisations du 24e. Il faudra réfléchir en juin 2015 s'il faut faire une augmentation pour le 25e.

10. Informations au sujet de l'ARMT

Compte tenu de l'horaire, ce point a été supprimé. AN rédigera un compte rendu qui sera mis sur le site.

11. Divers et propositions *(Ce point est discuté durant l'apéritif offert.)*

Jérôme Loutan nous raconte que ses collègues trouvent le rallye chronophage et qu'il n'inscrira que deux classes cette année. C'est un problème de l'établissement, selon AH, car c'est une manière de travailler sur toute l'année ! AN dit qu'ils ont eu aussi cette discussion à Sedilo et que les enseignants vivent des contraintes plus grandes qu'auparavant.

Isabelle Schaer revient sur la tâche de correction lors de la finale de 2015. Elle suggère d'imposer les règles prises les années précédentes afin que les corrections soient bien assumées. DS est bien conscient du problème. AN rappelle qu'il a donné la responsabilité des corrections aux enseignants de l'ECLF, particulièrement nombreux par rapport aux autres années précédentes et que DS n'était pas responsable des corrections.

Isabelle Schaer dit qu'elle pourra être responsable des corrections l'année où elle n'aura pas à accompagner sa classe. En tous cas, il faudrait pouvoir recruter du monde (par exemple du cercle 2) pour faire tourner la finale.

Annabelle Huguenin, Yverdon, le 28 octobre 2015